



## Changement de statut etudiant a salarie

Par **kiki000**, le 17/11/2010 à 00:25

Bonjour,

je suis étudiant en France depuis 5 ans , je suis actuellement en M1 physique , j'ai pas encore fini mes études , je travailler a cote en temps partielle dans un restaurant libanais des 2006 jusqu'à maintenant en tant que CDI .

mon patron cette année ma propose de travailler en temps complet mais ma carte de séjour étudiant ne me le permet pas , donc j'ai parti a la préfecture pour demander un changement statut d'étudiant a salarie , j'ai pris le dossier et mon patron avec l'expert comptable me les a rempli et je l'ai déposé le 22/09/2010 et après une semaine j'avais déposé le dossier de renouvellement de ma carte de séjour étudiant qui expire le 22/10/2010 .

Le dossier de changement statut a été accepte par la préfecture , mais après une semaine mon patron a reçu un courrier de la direction departementale du travail et de l'emploi disant qu'il manquait les justificatifs comment il m'a trouver et d'où ( donc ca veut dire une lettre de l'ANPE ), le problème c'est que mon patron il savait pas qu'il faut faire ca , car ce restaurant a été ouvert le 01/01/2006 et moi j'avais commencer a travailler chez lui des son ouverture donc il n'avait pas besoin de faire une inscription a l'ANPE pour avoir un cuisinier libanais, d'où c'est mon cas .

Le lendemain j'ai parti a la préfecture pour expliquer ce qui c'est passer avec mon patron , ils m'ont dis qu'il faut dire a ton patron de faire une lettre de dérogation pour le préfet et attendre une réponse .

La semaine dernière j'avais reçu ma carte étudiant , mais jusqu'à maintenant j'ai pas eu de réponse pour le dossier de mon changement statut d'étudiant a salarie .

Est ce qu'il quelqu'un peuvent m'aider dans ma situation s'il vous plait ?

Merci d'avance pour vos reponse

Par **kiki000**, le **21/11/2010** à **13:22**

bonjour

Avec 65 fois lu personne n'a une reponse pour moi , un peu d'effort s'il vous plait